

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES**  
**Extrait du Registre**  
**des délibérations du Conseil Communautaire**  
**de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONCON**

**SEANCE DU 28 OCTOBRE 2025 A 18 HEURES**

*L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 21 octobre 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.*

*Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN*

Présents: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

Absents excusés : ZAPATERIA Béatrice donne pouvoir à PEYRON Michel, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à PARPILLON Christian, BLANCHET Ouria donne pouvoir à DEPEILLE Zoia, MAILLARD Laurent donne pouvoir à GAMBAUDO Georges, SCARAFAGIO Stéphane, MARROU Jehanne, BERTRAND Gina.

Absents : GOURLAIN Mireille, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert, BACHENET Claude.

**RAPPORT N° 2025/239 : SMICTOM : Subvention Région Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2<sup>ème</sup> partie**

**Vu** la délibération n°2020/195 engageant la CCSP à mettre en œuvre un PLPDMA ;

**Vu** la délibération n°2023/158 de la CCSP relatif à la 1<sup>ère</sup> partie de la subvention Région pour le PLPDMA ;

**Vu** la délibération n°2025/107 de la CCSP approuvant le PLPDMA ;

**Vu** l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 29 septembre 2025 ;

Adopté en avril 2025, le PLPDMA se décline en 5 axes thématiques :

- Axe 1 : Biodéchets / gaspillage alimentaire
- Axe 2 : Performance de tri
- Axe 3 : Réemploi / Réutilisation / Réparation
- Axe 4 : Prévention
- Axe 5 : Fonctionnement du SPGD

Le budget global estimé à ce jour pour les 6 ans est de l'ordre de 355 000 € TTC, hors actions dont le budget sera défini selon les études menées au cours du PLPDMA et hors charge de personnel.

La Régie SMICTOM Serre-Ponçon sollicite une subvention d'un montant de 57 500 € TTC auprès de la Région Sud décomposée comme suit :

<b>Dépenses en TTC</b>		<b>Recettes</b>	
Communication :			
Prestation d'accompagnement, conception, outils de communication	66 000€	Région (50 %)	57 500 €
Animations :			
Prestation d'accompagnement, outils d'animation, frais de bouche	49 000€		
		Autofinancement CCSP (50%)	57 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>115 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>115 000 €</b>

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **DE SOLLICITER** les financements selon le plan de financement ci-dessus
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à engager les actions,
- **D'INSCRIRE** au budget les dépenses et les recettes liées,
- **D'EFFECTUER** les démarches nécessaires à la conduite du projet

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEoud